



LA SAINT LOUIS DE VAUGIRARD

22, rue de la Saida 75015 PARIS

courriel : slv_tennis@yahoo.fr  La Saint Louis de Vaugirard
site internet : <https://www.sport-saintlouisdevaugirard.com>

FICHE D'ADHESION 2024-2025 – SECTION TENNIS LOISIRS

<input type="checkbox"/> Dossier complet	<input type="checkbox"/> Carte faite	<input type="checkbox"/> Enregistrement	<input type="checkbox"/> Licence demandée
<input type="checkbox"/> Chèque (nom si différent de l'adhérent) :		<input type="checkbox"/> Espèces	
<input type="checkbox"/> Dossier incomplet :			

ADHERENT(E)

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel :

Profession ou école :

TUTEUR LEGAL (pour les mineurs)

Nom : Prénom :

Coordonnées si différentes de celles de l'adhérent(e)

Adresse :

Téléphone portable : Téléphone portable :

Courriel :

J'atteste avoir pris connaissance que le trajet effectué par mon enfant, lors de ses déplacements entre les installations sportives et le domicile, reste sous ma responsabilité. De même, toute cotisation payée ne sera ni remboursée, ni échangée.

Date : Signature de l'adhérent(e), des parents ou du tuteur légal :

Joindre impérativement :

- 1 certificat médical d'aptitude à la pratique du (des) sport(s) pratiqué(s) daté de moins de 3 mois
- 1 photo d'identité
- Le règlement de la cotisation en espèces ou chèques bancaires uniquement* : 1 créneau = 150 €

* Les chèques de CE ne sont pas acceptés. Les bons CAF ne dispensent pas du règlement de la cotisation : ils donnent lieu à un remboursement de votre CAF une fois la cotisation réglée.

Pour les adhérents mineurs

AUTORISATION DE TRANSPORT

Dans la mesure du possible, nous transportons les enfants par cars ou utilisons les transports en commun. Dans d'autres cas, nous vous demandons de le faire. En cas d'impossibilité de votre part, veuillez nous accorder l'autorisation ci-dessous :

Nous acceptons que notre enfant :

.....
soit transporté, à titre gracieux, par tout bénévole volontaire.

Ajouter à la main : « **Lu et approuvé** »

A Paris le : Signature :

PROCURATION EN CAS D'ACCIDENT

(l'urgence du cas ne permettant pas d'être prévenu à temps)

Nous autorisons le responsable du moment de l'association La Saint Louis de Vaugirard à prendre toutes les mesures nécessaires, y compris toutes entrées, transferts d'hôpitaux ou cliniques et de toutes sorties après soins ou examens pour notre enfant :

Groupe sanguin : Allergies :

Contre-indications éventuelles :

Le fichier de l'association est informatisé et à la disposition des adhérents.